



Union Départementale des syndicats
Cgt FORCE OUVRIERE de la Haute-Loire
Tel: 04 71 05 43 00 e-mail : udfo43@wanadoo.fr
1 avenue de Saint Flory 43000 LE PUY EN VELAY

NON AU « PASS-LICENCIEMENT » !

RETRAIT DU PROJET DE LOI « RELATIF A L'ADAPTATION DE NOS OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE »

Les annonces faites par le Président de la République sont inacceptables. Une fois de plus, la pandémie est utilisée pour remettre en cause les droits collectifs et les libertés.

Ce ne sont ni les salariés ni les privés d'emploi qui doivent payer la note alors que les milliardaires français ont vu leur fortune croître de 170 milliards en un an, profitant des fonds publics largement distribués « quoi qu'il en coûte ».

Nous exigeons l'abandon de la réforme de l'assurance chômage comme du projet de recul de l'âge de la retraite à 64 ans avec la remise en cause des régimes spéciaux. Nous appelons dès maintenant à préparer largement les conditions d'une mobilisation interprofessionnelle dans l'action commune, par la grève, pour obtenir satisfaction.

Le Président de la République s'en est également pris explicitement aux soignants rendus responsables de la pandémie. C'est inacceptable !

Le 21 juillet, le gouvernement va présenter un projet de loi « relatif à l'adaptation de nos outils de gestion de la crise sanitaire » au Parlement.

Il permettra de suspendre sans salaire pendant 2 mois puis de licencier les salariés, du privé comme du public, qui ne justifieraient pas de leur vaccination contre la COVID 19.

C'est un véritable pass-licenciement remettant en cause les garanties du Code du Travail et des statuts.

De nombreux secteurs sont énumérés ce projet de loi : la santé, les EHPAD, le médico social, l'aide à domicile, les salariés du particulier employeur, les sapeurs pompiers, les bars et restaurants, les centres commerciaux, les activités de loisir, les transports sanitaires, les foires et salons...

Rien n'empêchera que cette liste soit étendue et touche demain tous les secteurs d'activité.

Dans le même temps, le projet de loi prévoit que le passeport sanitaire sera obligatoire pour accéder à nombre de lieux : spectacle, loisirs, commerces, bars-restaurants, transports...

Il s'agit bien de stigmatiser les non vaccinés, de contraindre la population et de la diviser.

C'est le gouvernement qui est responsable de la dégradation des capacités d'hospitalisation, pas les soignants ! En mars et avril 2020, ils ont dû aller au travail sans les équipements de protection élémentaires, les stocks stratégiques ayant été détruits et les productions ayant été délocalisées. Depuis un an, 1800 lits d'hôpitaux au moins ont été fermés. A Paris où l'épidémie est déclarée la plus intense, les hôpitaux Baujon, Bichat, Val de Grâce sont menacés d'être fermés.

Nous refusons ce projet de loi qui facilite les licenciements et s'en prend une fois de plus aux libertés individuelles et collectives». Il doit être retiré !

Nous appelons tous les salariés, retraités, chômeurs à se mobiliser dès maintenant.

Rassemblement devant la Préfecture du Puy en Velay : mercredi 21 juillet à 18 h